



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRPSS
Chrono

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Limousin

Service prévention des pollutions,
des risques et contrôles des transports

Unité Prévention des risques,
des pollutions et du sous-sol

Limoges, le 6 mai 2010

Le Directeur régional

à

Monsieur le Directeur d'AREVA Bessines
Avenue du Brugeaud

87250 Bessines-sur-Gartempe

Nos réf. : pprtct10-262-db-Contrôles inopinés 2009

Affaire suivie par : Dominique BERGOT
dominique.bergot@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 05 55 11 84 24 – Fax : 05 55 32 19 84

Objet : Résultats des contrôles inopinés 2009 – Haute-Vienne et Creuse

Monsieur le Directeur,

Vous trouverez ci-joint les résultats des contrôles inopinés menés sur vos sites uranifères en décembre dernier, avec le concours de l'IRSN pour le département de la Haute-Vienne et de la CRIIRAD pour le département de la Creuse.

Ces résultats sont destinés à être rendus publics, accompagnés des observations de la DREAL ; ils feront également l'objet d'une présentation devant les CLIS concernées, fin mai et début juin prochains.

Je vous demande de bien vouloir me faire parvenir vos observations sur les résultats, ainsi que vos propositions d'actions de remédiation, dans un délai d'un mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

P/Le Directeur et par Délégation,
Le Chef du Service Prévention des Pollutions,
des Risques et du Contrôle des transports

André DUBEST